**OFFRE D’EMPLOI**

**CONSEILLER.E CONJUGALE et FAMILIALE – COORDINATEUR.RICE RH**

Le Nouveau Planning Familial de la Loire, le 1 aout 2024

L’Association du Nouveau Planning Familial de la Loire (ou NPF42) fait partie du Mouvement Français du Planning Familial. Elle s’est reconstituée sur le Département de la Loire depuis le mois de février 2024. Le NPF42 ouvrira ses portes au public dès septembre 2024. C’est – pour le moment – un espace non médicalisé de vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS).

Afin d’accueillir le public, l’Association du Nouveau Planning Familial 42 recherche une Animatrice de Prévention pour son Activité EVARS (Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle).

1. **Missions principales :**

* **Accompagnement et animation à destination des publics (4,5 ETP)**

- Concevoir, planifier et animer les actions collectives de prévention et d’éducation à la vie affective et sexuelle auprès de publics très divers dans les établissements scolaires et auprès d’autres partenaires (exemple : mission locale, services jeunesse, foyers de jeunes travailleurs, CHRS, CADA, ESAT, PJJ…),

- Contribuer à l'information et à l'accompagnement du public en EVARS lors d’entretiens (sexualités, contraception, violences conjugales, difficultés de relation, I.S.T., I.V.G.…). Participer à leur écoute et orientation,

- Sensibilisation de professionnel-le-s sur les questions de santé sexuelle,

- Accueil du public dans le cadre de permanences (informations prévention des risques sexuels, contraception, IVG, IST/ VIH, orientation sexuelle, identité de genre, violences …).

* **Coordination des salarié.es et du collectif (0.05 ETP)**

L’ensemble de ces missions de suivi RH se fera en étroite collaboration avec les référent.es de la Commission « employeur féministe » qui s’assurent du bien être des salarié.es et du respect du cadre de travail fixé collectivement.

* Coordination des temps de travail des salarié.es : gestion des plannings de congés, absence, récupérations,
* Travail de réflexion en lien avec la plénière et la Commission « employeur féministe » sur l'évolution du cadre RH.
* **Développement des activités de l’association (2.5 ETP)**

L’ensemble de ces missions seront accompagnées de temps de bilans et suivi administratifs, de structuration des partenariats du NPF42.

Le.a salarié.e participera aux réunions d’équipe visant à harmoniser les pratiques, débriefer de certaines interventions afin d’assurer le partage d’information et la cohésion de l’équipe salariée. Elle se rendra aux temps d’analyse de la pratique.

Le.a salarié.e sera également mobilisé.e régulièrement pour participer à la vie associative, via des réunions bénévoles via la Plénière ou les commissions concernées.

1. **Cadre de l’embauche**

Le.a futur.e salarié.e intègrera une équipe de 3 personnes, toutes à temps partiel et en CDI.

Dans le cadre de ses missions, iel participera pleinement à la structuration de la Nouvelle association.

Le.a salarié.e de la structure sera en lien direct avec la Commission « employeur féministe » qui sera ses référents ; et sera sous la responsabilité des membres de la Plénière du Nouveau Planning Familial 42, qui fonctionne en collégialité.

Iel travaillera principalement dans les locaux du Nouveau Planning Familial de la Loire, situés au 16 rue Polignais à Saint-Etienne. Le.a salarié.e pourra être amené.e à réaliser des déplacements dans le cadre professionnel sur l’ensemble du département de la Loire.

1. **Conditions :**

* Poste en CDI proposé, dans un contexte d’ouverture de la structure, avec prise de poste à partir du 9 septembre 2024,
* Temps partiel de 26h/semaine dans un premier temps (pouvant être fait en 3 ou 4 jours selon les plannings),
* Salaire : 1 850€ brut pour un 26H,

Le droit du travail s’appliquera dans un premier temps à le.a salarié.e, ainsi que tout accord salarial pris sur décisions de l’association.

Le.a salarié.e devra :

* Connaissance et adhésion avec les principes fondateurs et les valeurs du Mouvement Français pour un Planning Familial (cf Charte du Mouvement)
* Respect et défense des décisions, positionnements et orientations politiques du collectif du NPF42 validés en Plénière,
* Application du projet associatif et défense du modèle associatif décidé par la plénière du NPF42.

Compétences requises :

* Certification en Conseil conjugal et familial / ou EAV 160H minimum,
* Expérience souhaitée d’animation et d’interventions collectives auprès de différents publics, dans les principes d’Education Populaire, des rapports sociaux de genre et du féminisme,
* Maitrise des outils de informatiques
* Permis B indispensable (déplacements possibles sur le département),

Compléments nécessaires au poste :

* Capacité à travailler en équipe, aussi bien avec les autres salariées que les bénévoles impliquées dans l’association,
* Contact facile, capacité à poser un cadre bienveillant et sécurisant,
* Rigueur, sens de l’organisation, autonomie et sens de l’initiative,
* Respect du secret professionnel,
* Disponibilité le mercredi afin d’assurer l’une des permanences,
* Participation ponctuelle à des réunions en journée et/ou en soirée aux différentes, instances attendues, souvent en lien avec les bénévoles (notamment plénières).

Les candidat.es feront parvenir un CV et une lettre de motivation au Nouveau Planning Familial 42 par **mail à :** [candidatures.nouveaupf42@mailo.com](mailto:candidatures.nouveaupf42@mailo.com) **avant le** : **25 aout 2024** (merci de mettre en objet « CANDIDATURE POSTE CCF ».

A priori, les entretiens d’embauche auront lieu entre le 28 aout et le 4 septembre avec 3 personnes.